

Suite aux rapports Schwartz et Hoffmann

DÉCLARATION LUE PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Madame la Ministre,

La fin de l'année universitaire et l'été 2008 ont été marqués par de nombreuses annonces du gouvernement affaiblissant le service public d'enseignement supérieur et de recherche. Les conditions de rentrée universitaire sont difficiles tant pour les personnels que pour les étudiants, comme le CNESER l'a souligné dans la motion votée lundi 15.

Qui plus est, pour la première fois depuis 15 ans, alors que le gouvernement dit qu'il entend faire de l'enseignement supérieur et la recherche une priorité, 900 suppressions d'emplois dont 450 de titulaires sont annoncées, ce qui a pour conséquence des embauches sur postes contractuels pour remplir les missions et aggrave les conditions de travail de tous les personnels. C'est en contradiction avec la mise en œuvre de dispositifs d'aide à la réussite des étudiants. Les premières informations sur le budget 2009 de l'enseignement supérieur et de la recherche montrent que l'essentiel de l'effort de l'état va au privé sans contrepartie. Le milliard d'euros supplémentaire annoncé l'an dernier se réduit à des crédits budgétaires, hors contrats ANR, couvrant à peine l'inflation, alors qu'une augmentation de 10 % du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche serait indispensable.

Toujours en cette rentrée, comme le montrent vos déclarations en Conseil des Ministres, le gouvernement marque sa volonté de franchir une nouvelle étape dans la restructuration en force de l'ensemble de la recherche et dans son pilotage autoritaire

C'est à ce moment que vous engagez des discussions sur les métiers du supérieur à partir des rapports Schwartz et Hoffmann dans des termes, que vous venez de confirmer et qui, en cohérence avec la RGPP, remettent en cause les statuts et la gestion nationale des carrières des personnels : développement de la précarité, individualisation arbitraire des rémunérations (primes et indemnités à la « tête du client ») et des services (modulation), ... Ces propositions mettent en cause les libertés scientifiques, enlevant toute protection à l'enseignement et à la recherche face aux pressions de toutes sortes. Nous considérons que la revalorisation des métiers du supérieur et de la recherche, est une question de justice. C'est nécessaire ! Il en va de l'avenir et de l'attractivité de ces métiers.

Votre cabinet a reçu les organisations syndicales, mais n'a fait part d'aucune proposition. Ce sont des méthodes que nous ne pouvons accepter. Il est nécessaire de prendre le temps de la concertation avec les organisations représentatives des personnels et de permettre à celle-ci de jouer leur rôle en consultant leurs mandats. Nous ne pouvons admettre que la communauté scientifique et universitaire ne soit pas consultée. La dynamique de réflexion et la collégialité ont fait la force et la richesse de l'enseignement supérieur en France.

Afin de pouvoir discuter du chantier carrière, les organisations demandent que le gouvernement prenne des engagements :

- renoncer aux suppressions de postes dans l'enseignement supérieur et la recherche, et mettre en place un plan pluriannuel de recrutement permettant aux établissements d'assurer leurs missions de service public et de résorber la précarité ;
- attribuer enfin réellement à l'enseignement supérieur et la recherche l'augmentation budgétaire dont il a besoin, et que cela se traduise par un accroissement des dotations des établissements et un rééquilibrage des financements de la recherche ;
- prendre le temps nécessaire pour de réelles négociations, sur des bases différentes des conclusions des rapports Schwartz et Hoffmann

respecter les instances consultatives ou scientifiques. Ce n'est qu'à ces conditions que pourront s'ouvrir avec les organisations syndicales représentatives des personnels de réelles négociations sur les statuts, les emplois et les carrières.

DÉCLARATION LUE PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES REÇUES LE 18 SEPTEMBRE PAR VALÉRIE PÉCRESSE. LES ORGANISATIONS, APRÈS LA LECTURE DE CETTE DÉCLARATION, ONT QUITTÉ LE MINISTÈRE.

Paris, le 18 septembre 2008

FSU (SNESUP - SNCS - SNASUB) CGT (FERC-SUP - SNTRS - CGT-INRA) FO (SNPREES) SOLIDAIRES (SUD RECHERCHE EPST)